GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Des solutions sur mesure

pour s'adapter à la rareté des ressources et bien vivre dans nos territoires

EXPOSITION ITINÉRANTE SUR LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

Présentation de la genèse de l'exposition

Pour réinventer collectivement de nouvelles manières d'habiter nos territoires, les Ministères en charge de l'Aménagement du Territoire et de la Transition Écologique ont commandité une exposition pédagogique donnant à voir concrètement les impacts positifs de la réforme en faveur de la sobriété foncière et montrant que ses effets peuvent aussi contribuer au **bien-vivre des habitants et des territoires**, sans fragiliser leur capacité de développement.

En particulier, l'exposition vise à **fédérer les élus, les habitants et les acteurs de la fabrique de la ville** autour d'un **narratif mobilisateur** témoignant de formes urbaines et des typologies d'habitat qui permettent à la fois de bien vivre, de préserver la biodiversité et d**'imaginer d'autres manières d'habiter** - conciliant frugalité et désirabilité. Elle **facilite le pouvoir d'agir des élus** et **joue un rôle d'instance de dialogue élargie** pour accompagner les débats et discussions dans les territoires, identifier les exemples inspirants partout en France afin de leur offrir une caisse de résonance nationale.

Structure de l'exposition

L'exposition « Des solutions sur mesure pour s'adapter à la rareté des ressources et bien vivre dans nos territoires » s'articule autour de trois axes :

1. **Une mise en perspective historique des formes urbaines** – donnant à voir en quoi les villes et les villages sont des palimpsestes qui ont été profondément redéfinis par l'accélération de l'étalement urbain sur la période récente ;

2. **Une approche de l'aménagement par les sols** – montrant que le sol est une ressource vivante et fragile qu'il faut protéger et réaffirmer dans la fabrique de la ville, l'acte d'aménager et la territorialisation des objectifs de sobriété foncière ;

3. **Les leviers à actionner** à partir des controverses des différentes parties prenantes (élus, professionnels, citoyens) et leur dépassement via des pistes de solutions désirables – recyclage de l'existant, optimisation de la densité, restauration de la nature, cohésion sociale et territoriale.

L'exposition met en lumière, à travers une sélection de photographies, de textes et de vidéos, une **trentaine de réalisations inspirantes issues des territoires** qui - déjà - concilient sobriété foncière, amélioration du cadre de vie et désirabilité.

Diffusion dans les territoires

L'exposition a également été conçue pour être **dupliquée sous un format plus modeste et de façon simultanée** dans tous les territoires, afin que n'importe quelle petite commune puisse présenter l'exposition dans le hall de sa mairie, par exemple.

Chaque région accueillira la **version physique complète de l'exposition à partir de l'été 2025** pour une période de trois semaines à un mois.

Modalités de déploiement dans les territoires

L'exposition existe sous deux modalités de diffusion.

Une version physique itinérante

Cette version physique comprend 80 panneaux, quelques objets (blocs de roche, des carottages de sols), des écrans avec des témoignages d'acteurs inspirants, des ouvrages à consulter ainsi qu'une maquette en trois dimensions.

Son parcours est prévu à travers les régions de l'hexagone et en Corse en 2025 et 2026.

Version physique à la maison de l'architecture d'Île-de-France, du 25 septembre au 12 octobre 2025. *Photo : Antoine Huot*

▲ Exemple de configuration spatiale (215 m²)

Une version réplicable et déclinable partout

▲ Version réplicable au LIFTI, 5 et 6 février 2025

Cette version duplicable, plus légère dans son installation, dispose d'un contenu qui peut être plus facilement adapté à l'espace disponible. Elle est composée de 45 petit panneaux souples et nécessite un linéaire de minimum 20 m. Des contenus physiques et numériques sont mis à disposition en complément.

Pour demander à la recevoir, scannez le QR Code ou cliquez ici

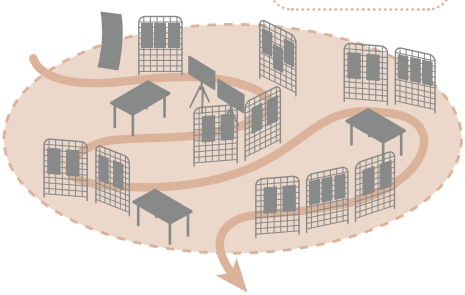

▲ Schéma de principe de la version réplicable

Le déploiement de l'exposition sur tout le territoire s'accompagne d'un kit à décliner, précisant les conditions d'installation, les attendus en termes de contribution ainsi que les outils d'animation.

PARCOURS DÉTAILLÉ DE L'EXPOSITION

Comment se forment les villes ?

Le parcours débute par un premier espace qui retrace les transformations de nos villes et villages au fil des siècles, bouleversés par l'accélération de l'étalement urbain depuis plus de cinquante ans.

Construction et réhabilitation de plusieurs logements au cœur du quartier historique de Saintes.

Photo : Patrick Tourneboeuf et BNR Architectes

Aménager en ménageant les sols

Une deuxième partie interroge les liens qui unissent l'aménagement et les sols vivants, dont la préservation et la réaffirmation sont des conditions d'habitabilité de nos territoires.

À Bègles, création d'un parc, de jardins potagers, de logements et d'espaces partagés à la place d'anciennes usines de sécheries à morues.

Photo : DGALN / Ugo Amez / Sipa Press

Inventer de nouveaux modèles

Enfin, la troisième partie de l'exposition donne la parole à tous les acteurs de la fabrique des territoires et met en avant des solutions sur mesure pour mieux habiter nos territoires.

À Ronchamp, ancienne filature de coton transformée pour accueillir de nouvelles activités créatives et sociales.

Photo : Michel Denancé

À l'issue du parcours, une maquette physique permet aux visiteurs de s'initier à un urbanisme respectueux des sols vivants, à l'avant-garde des pratiques d'aménagement d'aujourd'hui et de demain.

Des exemples inspirants

Tout au long de l'exposition, les visiteurs découvrent des opérations qui démontrent qu'il est possible de vivre bien dans un urbanisme de non-extension ou de régénération, en actionnant des leviers et des solutions qui existent déjà. Quelques illustrations de ces projets :

réparer les villes

intensifier les usages

renaturer

Une exposition coconstruite et contributive

La trame narrative de l'exposition a été établie par **Patrick Henry,** commissaire d'exposition, la sous-direction de l'aménagement durable de la Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, ainsi que l'ensemble des membres de son comité des partenaires.

« Cette exposition est une incitation à concevoir autrement et ensemble nos façons d'aménager, de construire et de partager les espaces. Elle propose des clefs de lecture sur des opérations de toutes échelles, situées dans des contextes variés montrant que les solutions sont forcément spécifiques, et non génériques. Ce sont des inspirations pour modifier nos manières d'agir afin d'améliorer la qualité de vie, le confort collectif et domestique des citoyens. »

Patrick Henry
Commissaire de l'exposition *Des solutions sur mesure pour s'adapter à la rareté des ressources et bien vivre dans nos territoires.*
Architecte et Professeur à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville

Les membres du comité des partenaires sont :

- Le **Conseil National de l'Ordre des Architectes** (CNOA),
- La **Fédération Nationale d'Agences d'Urbanisme** (FNAU),
- La **Fédération Nationale des conseils d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement** (FNCAUE),
- Le **Réseau des Maisons de l'Architecture** (RMA),
- Le **groupement d'intérêt public l'Europe des projets architecturaux et urbains** (GIP EPAU),
- Le **Plan Urbanisme Construction Aménagement** (PUCA),
- L'**ADEME**,
- Le **CEREMA**,
- La **Cité de l'architecture et du patrimoine** (CAPA).

L'exposition a été présentée pour la première fois du 25 septembre au 12 octobre 2024 à la Maison de l'architecture d'Ile de France (Couvent des récollets Paris 10) et son inauguration a eu lieu le 30 septembre lors de la rencontre nationale « sols vivants, nature en ville. Favoriser la sobriété foncière ». Cette première monstration a suscité l'engouement et l'adhésion des acteurs de l'aménagement, confortant ainsi l'intérêt de donner accès à l'exposition au plus grand nombre et de la **déployer à plus grande échelle**.

Pour enrichir le contenu de l'exposition, il est prévu que **chaque lieu accueillant l'exposition puisse ajouter un propos spécifique au territoire concerné** (mise en valeur de démonstrateurs locaux ou acteurs inspirants) à partir de retours d'expériences de terrain.

Liste exhaustive des exemples territoriaux présentés dans l'exposition comme des solutions inspirantes

• **Forcalquier (04)** – Création d'un EcoQuartier participatif à l'échelle locale

• **Volonne (04)** – Création d'un EcoQuartier en milieu rural

• **Lavelanet (09)** – Renaturation d'un cours d'eau

• **Aurillac (15)** - Réhabilitation d'une ancienne gendarmerie par Simon Teyssou

• **Saintes (17)** - Réactiver un cœur d'ilot dégradé en s'appuyant sur la valorisation du «déjà-là»

• **La Rochelle (17)** - Aménagement du littoral pour prendre en compte le risque inondation et submersion

• **Cristinacce (2A)** – Réhabilitation d'un bâtiment à partir de matériaux locaux en Corse

• **Val de Reuil (27)** – Opération de densification douce d'un lotissement pavillonnaire par Philippe Madec

• **Auch (32)** – Réhabilitation d'un Couvent de la Convention par un collectif d'habitants

• **Bordeaux (33)** – Réhabilitation d'un grand ensemble par Lacaton et Vassal

• **Bègles (33)** – Réhabilitation d'une friche en un EcoQuartier

• **Rennes (35)** – Réhabilitation de l'Hôtel Pasteur via une permanence Architecturale et des expérimentations

• **Chédigny (37)** – Fleurissement d'un village au bénéfice de ses espaces publics et habitants

• **Blois (41)** - Permanence architecturale menée par le POLAU

• **Saint Nazaire (44)** - Surélévation de l'immeuble Le Gaurandais

• **Cahors (46)** - Réhabilitation du centre-ville et végétalisation

• **Valognes (50)** - Reconversion d'un ancien site en un lieu de béguinage adapté aux seniors

• **Arras (62)** – Renaturation d'une friche en une Cité Fertile

• **Saint-Omer (62)** - Requalification urbaine bioclimatique d'une friche et d'une halle

• **Boulogne-sur-Mer (62)** - Réhabilitation de pavillons

• **Espelette (64)** – Réhabilitation privilégiant le logement accessible en BRS

• **Pesmes (70)** - Développer le village sans l'étendre. Travail sur l'enveloppe urbaine pour optimiser les usages et permettre d'atténuer l'impact de la construction

• **Ronchamp (70)** - Requalification de la friche de La Filature en un EcoQuartier

• **Paris (75)** - Dispositif *Rues aux écoles*

• **Massy (91)** – Réhabilitation d'une ancienne friche Air France

• **Saint-Pierre (974)** – EcoQuartier de La Ravine Blanche à Saint-Pierre à La Réunion.

RETOUR SUR LA PREMIÈRE PRÉSENTATION DE L'EXPOSITION À LA MAISON DE L'ARCHITECTURE D'ILE-DE-FRANCE

Photo Arnaud Bouissou et Antoine Huot

Exposition à l'initiative des Ministères en charge des Territoires, de la Transition Écologique et du Logement

Avec la participation de :

Temaprod (aide à la réalisation)
Emilieu studio (scénographie)
Travaux-Pratiques (graphisme)
Baraka (fabrication)
Société Nouvelle, MPA et Prototypes (maquette)
Trajectoires (impressions)
360 / Giboulées / Néoclide (aide au déploiement)

Vous souhaitez recevoir l'exposition réplicable dans votre territoire ?

Vous voulez partager un exemple inspirant proche de chez vous ?

Vous désirez en savoir d'avantage sur le contenu de l'exposition ?

Rendez-vous sur

ecologie.gouv.fr/actualites/exposition-sobriete-fonciere

Ou contactez-nous :
expo.sobriete-fonciere@developpement-durable.gouv.fr

DGALN/AD1 - avril 2025